

PAR COURRIEL

Baie-Comeau, le 6 février 2012

Madame Marie-Josée Harvey  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Projets de réserves de biodiversité pour huit territoires dans la région  
administrative de la Côte-Nord  
Questions complémentaires du 3 février 2012 (N<sup>os</sup> 1et 2)

---

Madame,

Il me fait plaisir de donner suite à votre courrier du 3 février 2012 afin de répondre aux questions posées par la Commission.

Notez tout d'abord que parmi les réserves de biodiversité projetées mentionnées dans votre courrier, celle du brûlis du Lac Frégate présente une empreinte infime sur le territoire de la MRC de Manicouagan (67 ha). Elle s'étend davantage sur le territoire de la MRC de La Haute-Côte-Nord, principal territoire par lequel elle est accessible.

### **Question 1**

Comment la MRC prévoit-elle assurer la protection, la mise en valeur et l'accessibilité de ces réserves ?

Suite à la définition d'un statu permanent comportant un plan de gestion, la MRC pourra déterminer des actions à poursuivre pour chacune des réserves sises sur son territoire.

En matière de protection sur de tels territoires de nature exclusivement publique, la MRC possède peu de prérogatives par rapport au MRNF qui demeure l'émetteur (direct ou indirect) de divers droits fonciers. Toutefois, la MRC possède le pouvoir de gérer le séjour sur les terres publiques (camping, véhicules récréatifs, etc.). Il pourra par exemple être question de régir l'implantation de véhicules récréatifs dans certaines parties des réserves de biodiversité. Afin que cette réglementation produise des effets bonifiatifs pour la protection du territoire, elle devra être mise en étroite concordance avec le plan de gestion de chaque réserve. Évidemment, elle devra aussi faire l'objet d'un contrôle par nos services d'inspection.


En matière d'accessibilité et de mise en valeur, la MRC possède un fonds de mise en valeur du territoire public. Ce fonds est alimenté, depuis moins d'un an, par les revenus issus de la gestion déléguée des baux de villégiature et de carrière-sablière. Actuellement, les modalités de gestion de ce fonds n'ont pas été fixées et différentes formules doivent être discutées (subventions aux critères larges, appel de projets spécifiques, projets en régie interne, etc.). Quoiqu'il en soit, l'accessibilité du territoire est souvent évoquée comme enjeu majeur pour la Côte-Nord et les décideurs sauront mettre en valeur ce point lorsqu'ils seront amenés à allouer des montants d'argent.

**Question 2**

Des actions en ce sens ont-elles déjà été réalisées ou envisagées ?

Non, pas pour les territoires des réserves de biodiversité projetées. Toutefois, par l'intermédiaire du Volet II du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF), la MRC, qui possède une certaine latitude dans la gestion de ces subventions, a financé dans le passé un outil de mise en valeur pour une réserve naturelle (voir pièce jointe).

Espérant le tout à votre satisfaction, je vous prie de recevoir, Madame, mes meilleures salutations.



Romain Berger  
Directeur de l'aménagement

RB/it

p.j.

Guide des  
bonnes pratiques  
Boisé de la Pointe St-Gilles



partager le découvrir  
conserver...



# Mot de la corporation



« Les amis du Boisé de la Pointe St-Gilles »

## Très chers randonneurs, Très chères randonneuses,

Nous sommes fiers de vous présenter le guide des bonnes pratiques à adopter lors de nos visites au Boisé de la Pointe-St-Gilles. Ce milieu naturel privé et exceptionnel a été reconnu le 3 décembre 2008 à titre de « Réserve naturelle du Boisé-de-la-Pointe-Saint-Gilles » en vertu de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel.

En 2003, considérant que ce site présentait des caractéristiques naturelles justifiant un intérêt de conservation sur différents plans (biologique, écologique, faunique, floristique et paysager), la corporation « Les amis du Boisé de la Pointe St-Gilles » entreprenait des démarches afin d'en assurer sa conservation.

Ce guide présente les conditions importantes à respecter par les usagers du Boisé. Le respect de ces conditions permettra à la population de contribuer au succès de ce projet de conservation volontaire, accessible et bénéfique pour l'ensemble de la communauté de Baie-Comeau. Nous vous rappelons que ce projet de conservation permet d'éviter que le Boisé soit exploité pour ses ressources ou devienne un joli quartier résidentiel. Nous sollicitons donc l'effort de toute la population pour assurer la réussite de ce projet de conservation afin que nous puissions transmettre cet héritage aux générations futures.

L'entente de reconnaissance entre le propriétaire et la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ainsi que les ententes entre le propriétaire et la corporation « Les amis du Boisé de la Pointe St-Gilles » peuvent être consultées sur le site Internet du Boisé à

[www.boisestgilles.com](http://www.boisestgilles.com)

Nous vous invitons à garder précieusement ce guide.

**Bonne Lecture !**

*Guylaine Levesque, présidente  
Les amis du Boisé de la Pointe St-Gilles*



*La forme masculine utilisée  
dans le guide des bonnes  
pratiques désigne autant  
les femmes que les hommes.*

# Sous le charme du **Boisé**



Situé au cœur de la ville de Baie-Comeau, le Boisé de la Pointe St-Gilles offre 11 kilomètres de sentiers aménagés et parsemés de haltes, de sculptures, de ponceaux... bref un véritable plaisir pour les yeux. Cet espace vert de 175 hectares, devenu réserve naturelle officielle du Québec en 2008, longe le majestueux fleuve St-Laurent. À l'intérieur d'un kilomètre carré, ce site d'exception présente à la fois un milieu urbain, un milieu forestier, un milieu marin et un milieu lacustre. Rares sont les villes où ces milieux se côtoient de si près. Pour la grande joie des marcheurs, on peut voir et entendre du bord de la falaise, l'échouerie de phoques communs et bien d'autres espèces tels que le Garrot à œil d'or, le Garrot d'Islande, le Grand héron, etc.

**L'entrée y est gratuite.**



Crédit photo : Jacques Lafond

Le Boisé de la Pointe St-Gilles est un site tout à fait original, qui se distingue avantageusement des autres sentiers pédestres de la province. En plein cœur de la ville, vous avez l'occasion de pénétrer dans une forêt boréale, de découvrir des milieux humides en plus d'avoir la chance d'admirer et de longer le fleuve. Une flore luxuriante, des sentiers bien aménagés et une faune ailée chantante font le bonheur de ceux qui s'aventurent dans cet antre unique. Un espace superbe devenu une réserve naturelle officielle du Québec dont toute la communauté doit s'enorgueillir.

*Jacques Lafond, Montréal  
Originaire de Baie-Comeau*

# Une réserve naturelle



## Loi sur la conservation du patrimoine naturel (L.R.Q., C-61.01)

La reconnaissance d'une réserve naturelle est un geste volontaire posé par un propriétaire foncier qui est reconnu par la ministre. Ce geste s'exprime dans une entente légale entre le propriétaire et la ministre, sans qu'il doive se départir de sa propriété. L'entente de reconnaissance comprend notamment des engagements du propriétaire, dont ceux relatifs à la gestion de sa propriété. Il est entendu que le propriétaire doit gérer sa propriété dans une perspective de maintien ou d'amélioration des caractéristiques naturelles qui justifient sa reconnaissance comme réserve naturelle au sens de la Loi.

## Un organisme de conservation mandaté pour faire la gestion du Boisé

**Les amis du Boisé de la Pointe St-Gilles** est un organisme sans but lucratif reconnu comme organisme de bienfaisance. Sa mission consiste à conserver et mettre en valeur la biodiversité du Boisé. La corporation s'est engagée, par acte notarié, à exécuter au nom du propriétaire du Boisé tous les engagements stipulés au terme de l'entente avec la Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.



Les amis du Boisé de la Pointe St-Gilles invitent la population à devenir membre de la corporation comme témoignage d'adhésion à ce projet de conservation. Vous trouverez sur le site Internet [www.boisestgilles.com](http://www.boisestgilles.com) des formulaires à cet effet.

# Le Boisé et ses milieux



Des milieux forestier, lacustre,  
humide et marin protégés, en plein cœur de la ville !



## Des panoramas

Le Boisé de la Pointe St-Gilles est bordé à l'est par le littoral du fleuve Saint-Laurent et au sud par l'embouchure de la rivière Manicouagan. Une falaise longe le littoral offrant un point de vue exceptionnel sur le fleuve Saint-Laurent et ses battures ainsi que sur l'embouchure et la péninsule de la rivière Manicouagan. Deux collines boisées traversées par une vallée et l'Étang des Mandres composent le paysage qu'offre la réserve naturelle.

## Un échantillon de la forêt boréale

Le milieu naturel y est diversifié et se compose principalement de milieux forestiers représentatifs de la forêt boréale. La sapinière à épinette noire couvre la majeure partie du territoire, mais d'autres peuplements forestiers, comme la pessière noire à sapin baumier, la sapinière à bouleau à papier, la bétulaie blanche à sapin baumier, la peupleraie à sapin baumier et la pessière noire à éricacée et cladonie, s'y développent aussi. Le sol est mince et des affleurements rocheux sont fréquents sur les collines, notamment sur la portion sud du Boisé dont le couvert végétal est qualifié de dénudé sec avec épinette noire et pin gris.



Milieu forestier



Milieu lacustre



Milieu marin

# Le Boisé

## et ses milieux



### Une variété d'habitats fauniques

Deux habitats fauniques désignés « aires de concentration d'oiseaux aquatiques » sont situés à l'est et au sud du Boisé. Au sud-est, une échouerie de phoques communs est également présente.

La richesse des écosystèmes lacustre, riverain et forestier composant le Boisé permet l'existence d'habitats variés où vivent plusieurs espèces animales. La faune ailée est représentée par la sauvagine, les rapaces, les oiseaux marins, de rivage et les passereaux forestiers. Plusieurs espèces d'oiseaux nichent au Boisé, dont le Bruant à gorge blanche, le Roitelet à couronne rubis et à couronne dorée, la Mésange à tête noire et à tête brune, la Paruline à croupion jaune, la Paruline à tête cendrée, l'Eider à duvet, le Goéland à bec cerclé, le Goéland argenté, le Goéland marin, la Gélinotte huppée et le Tétrás du Canada.

La proximité du Boisé avec les aires de concentration d'oiseaux aquatiques est un facteur propice à la présence de plusieurs autres espèces tels le Garrot à œil d'or, le Garrot d'Islande, le Harle couronné, le Harle huppé, le Grand Harle et le Grand Héron.

La faune terrestre est représentée par l'Écureuil roux, la Grande musaraigne, le Grand polatouche, la Musaraigne cendrée, le Lièvre d'Amérique, le Rat musqué et le Renard roux.



*Découvrez la faune ailée du Boisé avec le mot mystère à la page 23.*



# Le Boisé et ses milieux



## Une variété floristique

La flore compte plus de 200 espèces végétales dont la matteuccie fougère-à-l'autruche constitue l'espèce la plus fragile étant désignée vulnérable au Québec.



**Trille ondulé**  
(*Trillium undulatum*)



**Quatre-temps**  
(*Cornus canadensis*)



**Corydale toujours verte**  
(*Capnoides sempervirens*)



**Clintonie boréale**  
(*Clintonia borealis*)



**Bleuet à feuilles étroites**  
(*Vaccinium angustifolium*)



**Streptope rose**  
(*Streptopus lanceolatus*)



**Tussilage pas-d'âne**  
(*Tussilago farfara*)



**Sureau rouge**  
(*Sambucus racemosa*)



**Actée rouge**  
(*Actaea rubra*)

Découvrez la flore du Boisé  
avec le mot mystère à la page 22.

# Plein air et conservation



## Laissons le milieu naturel aussi attrayant qu'il était à notre arrivée.

Que ce soit pour les paysages ou les activités de plein air, fréquenter le Boisé nous permet de découvrir ou d'entretenir un contact intime avec la nature, élément essentiel au bien-être humain. Ne pas oublier une réalité importante: des milliers de personnes visitent annuellement ce même milieu naturel et recherchent, elles aussi, une expérience-nature exceptionnelle.

L'accessibilité au Boisé de la Pointe St-Gilles est possible grâce à la volonté de son propriétaire qui est de faire bénéficier la communauté de Baie-Comeau de ce joyau naturel. Chacun d'entre nous qui visitons le Boisé a la responsabilité de le maintenir tel quel pour qu'il soit légué aux générations futures. Afin de protéger l'intégrité de ce patrimoine naturel, nous devons tous respecter les règles d'accès et d'utilisation de ce milieu naturel.

Lors de la pratique de mes activités préférées, je peux également rappeler ces règles à tout contrevenant ou rapporter tout événement contraire à ces règles à la corporation « Les amis du Boisé de la Pointe St-Gilles ».

En effet, nos actions sont déterminantes pour garantir la pérennité du caractère naturel et accessible du Boisé. Contrevenir aux règles d'accès et d'usage en vigueur sur le territoire du Boisé peut causer des impacts permanents sur la flore et la faune qu'il protège, nuire à la qualité de l'expérience-nature et finalement, mettre en péril le libre accès à ce milieu naturel protégé.



# Les règles d'or dans une réserve naturelle



## Lorsque je fréquente le Boisé ...

1. je circule uniquement dans les sentiers. L'augmentation du réseau de sentiers contribue à la détérioration du milieu.
2. je respecte la signalisation autorisant le passage avec mon vélo ;
3. je garde mon chien en laisse et je ramasse ses excréments ;
4. je rapporte mes déchets ou les dispose dans les poubelles ;
5. je respecte les autres utilisateurs ;
6. j'observe la directive de ne pas allumer de feux ;
7. je ne chasse pas.



# Circulation dans un milieu naturel protégé



« Au Boisé, nous circulons seulement dans les sentiers aménagés. »  
La circulation pédestre est possible sur l'ensemble des sentiers, alors que celle à vélo est restreinte à certains d'entre eux. La signalisation présente sur le territoire, de même que la carte des pages 13 et 14 (centrale) précisent le type de circulation autorisé sur chacun des sentiers du Boisé.

## Randonnée pédestre

Au Boisé, je circule dans les sentiers !

### Pourquoi ?

Parce que :

1. j'accède à une réserve naturelle reconnue et que certaines restrictions s'appliquent ;
2. la circulation hors sentier, dans un milieu naturel, a des impacts négatifs sur la biodiversité et l'environnement ;
3. je désire limiter l'impact de ma présence sur le milieu naturel ;
4. je contribue à la protection de l'habitat des espèces animales et végétales ;
5. je veux réduire l'érosion du sol ;
6. je respecte les règles d'accès à ce milieu naturel protégé et les autres utilisateurs du Boisé.



Des sentiers ont été fermés à la circulation. Ces milieux perturbés sont en restauration pour retrouver leur état naturel. Des barrières et de la signalisation y indiquent ces endroits à éviter.

## Vélo

Au Boisé, je circule uniquement dans les sentiers identifiés à cet effet !

## Pourquoi ?

Parce que :

1. j'accède à une réserve naturelle reconnue et que certaines restrictions s'appliquent ;
2. je veux préserver le sol et les racines des arbres qui se trouvent souvent à de faible profondeur et réduire l'érosion ;
3. je respecte les règles d'accès à ce milieu naturel protégé et les autres utilisateurs du Boisé ;
4. je suis conscient que l'interdiction de circuler à vélo dans certains sentiers signifie qu'ils ne peuvent soutenir ce type de circulation ;
5. je veux éviter la dégradation des sentiers pédestres ;
6. ce type de circulation nécessite une infrastructure particulière pour soutenir cette activité de façon durable ;
7. la circulation hors sentier dans un milieu naturel a des impacts négatifs sur la biodiversité et l'environnement ;
8. je désire limiter l'impact de ma présence sur le milieu naturel ;
9. je contribue à la protection de l'habitat des espèces animales et végétales.

### Respect

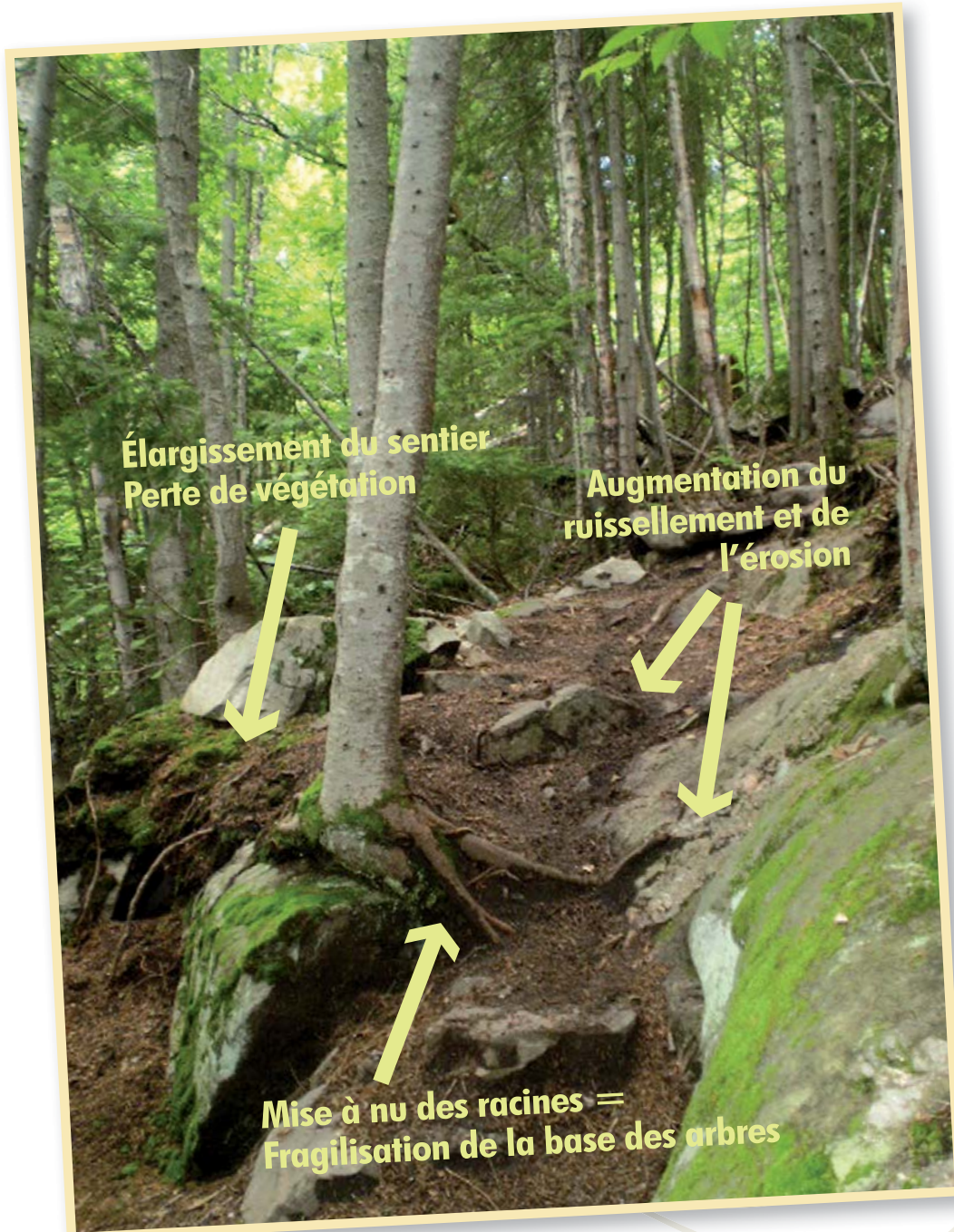
Dans les sentiers partagés (vélo et randonnée pédestre) soyons attentifs à la présence de piétons. Contrôlons notre vitesse en tout temps. Anticipons la présence d'autres personnes. Ralentissons et avertissons à haute voix les autres usagers lorsque nous nous approchons d'eux. Nous éviterons ainsi des sursauts ou des accidents.



# Notre contribution au **Boisé** de la Pointe St-Gilles...



... repose dans les marques  
que nous ne laissons pas derrière nous.



# La présence d'animaux domestiques dans un milieu naturel protégé



**Au Boisé**, seule la présence d'animaux domestiques tenus en laisse est autorisée. Donc, je tiens mon chien en laisse!

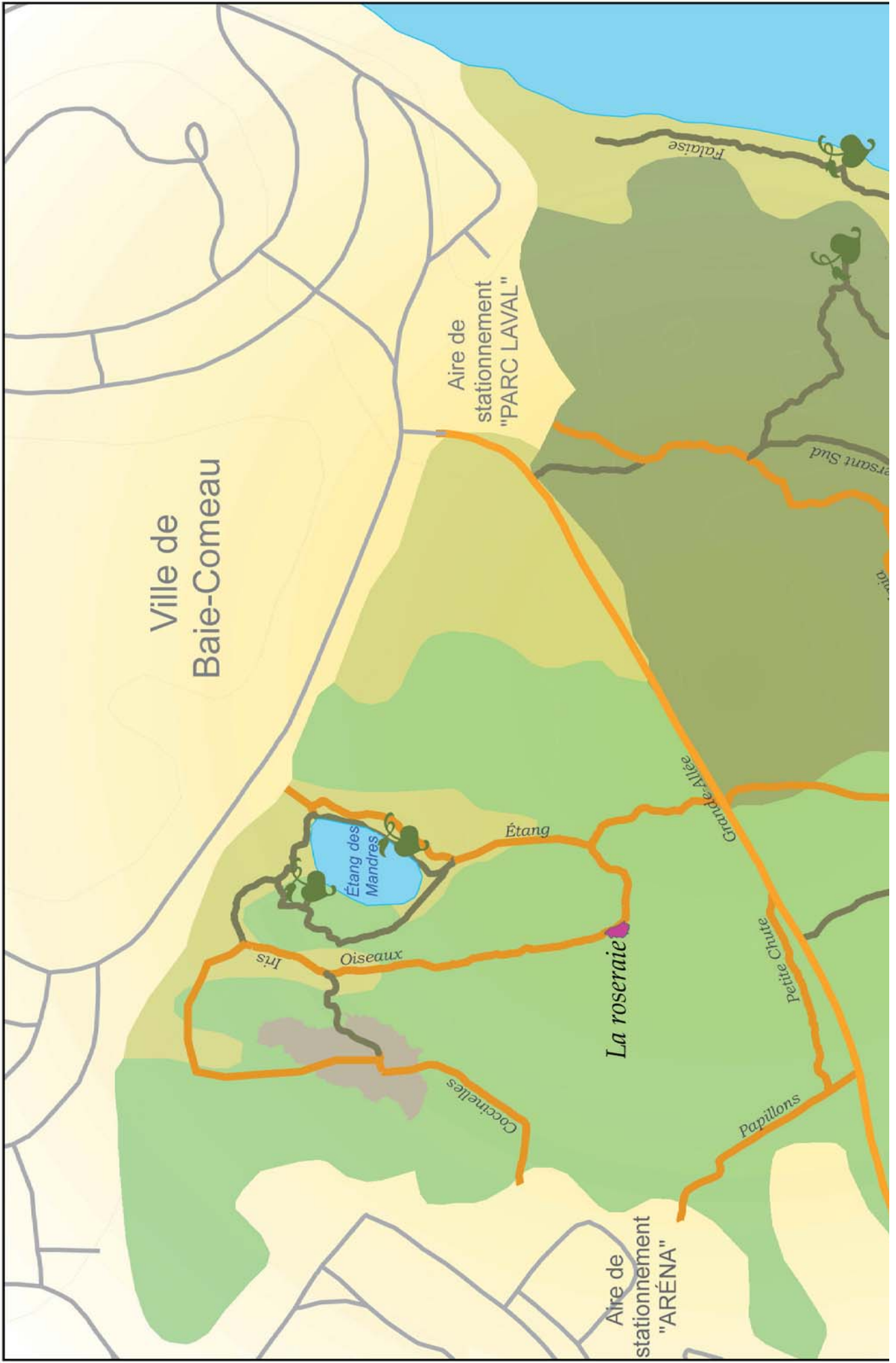
## Pourquoi ?

*Parce que :*

1. j'accède à une réserve naturelle reconnue et que certaines restrictions s'appliquent ;
2. je suis responsable de mon chien, de ses actes sur autrui ou sur l'environnement ;
3. mon chien risque d'effrayer les oiseaux, et ainsi me priver de les admirer ;
4. mon chien risque de blesser et de tuer les petits mammifères du Boisé ;
5. mon chien risque de déranger certaines espèces fauniques et de nuire à leur reproduction ;
6. mon chien risque de piétiner certaines espèces de fleurs fragiles ;
7. je respecte les règles d'accès à ce milieu naturel protégé, ainsi que les autres utilisateurs du Boisé qui peuvent craindre les chiens.



Afin de ne pas nuire à l'expérience-nature des autres visiteurs et d'éviter de propager certaines maladies aux animaux du Boisé, je ramasse les excréments de mon chien.



Ville de  
Baie-Comeau

Aire de  
stationnement  
"PARC LAVAL"

Étang des  
Mandres

Étang

La roseraie

Aire de  
stationnement  
"ARÉNA"

Palaise

persant Sud

Grande Allée

Petite Crête

Papillons

Iris

Oiseaux





Cochelles









## Réserve naturelle du Bois de la Pointe St-Gilles

**Peuplements forestiers**

-  Plantation 2005 et 2006
-  Dénudé sec
-  Mélangé (feuillus et résineux)
-  Épinette et sapin

**Circulation dans les sentiers**

		Sentiers pédestres seulement
		Sentiers pédestres et vélos

**Haltes**

Métadonnées:  
 Système de référence  
 Projection: MTM,  
 NAD 83, fuseau 6  
 Données: BDTQ



# La présence d'animaux domestiques dans un milieu naturel protégé



## L'Étang des Mandres

et le milieu humide qui le ceinture, représentent

**l'habitat le plus fragile de la réserve naturelle.**

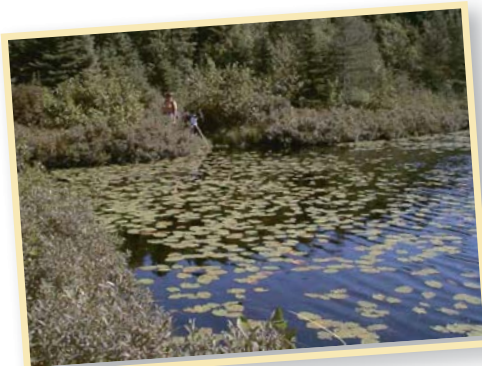
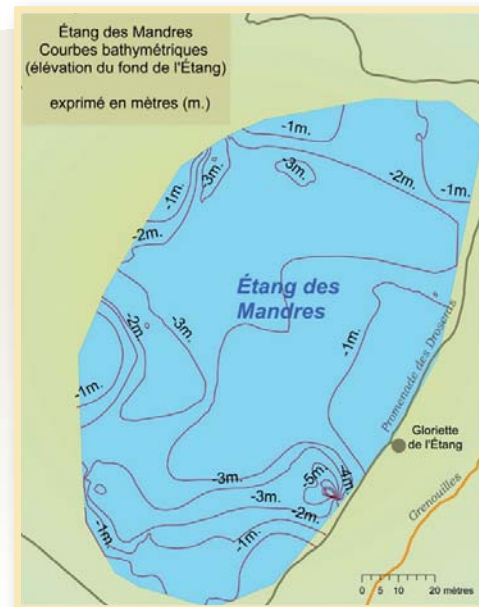
Il est primordial de respecter ce milieu en évitant de laisser son chien patauger aux abords de l'étang et d'y nager.

La dimension de l'Étang des Mandres est de 1 hectare ou 10 000 mètres carrés. De forme ovale, sa circonférence est de 379 mètres. Étang des Mandres est le toponyme enregistré au ministère des Ressources Naturelles du Canada ( [www.rncan.gc.ca](http://www.rncan.gc.ca) ). L'origine de ce nom est inconnue.

### DÉFINITION DU MOT « MANDRE »

La définition du mot « mandre » selon l'encyclopédie Grolier (1968) est la suivante : nom féminin, (gr. ecclés.). Cloître. Établissement monastique dans l'église d'Orient. (dérivé du mot latin hutte, cabane).

« Bien que la définition du mot « mandre » semble inopportune, lorsque l'on s'y attarde, ce plan d'eau est l'endroit idéal du Boisé pour méditer et y trouver un peu de paix ».



Une étude a démontré que la présence des chiens dans les sentiers en milieu naturel cause une diminution de 35 % de la richesse et 41 % de l'abondance des oiseaux par rapport aux sites non perturbés.

Source: Oiseaux Québec - printemps 2008

# Ramassons nos déchets !

Au Boisé, le dépôt de déchets, de matières résiduelles fertilisantes ou de tout autre matériau dans la nature ou sur les sentiers n'est pas toléré.

**Au Boisé, je rapporte mes déchets ou j'en dispose dans les installations prévues à cet effet !**

## Pourquoi ?

*Parce que :*

1. je suis dans une réserve naturelle reconnue et que certaines restrictions s'appliquent ;
2. le dépôt de déchets dans un milieu naturel a des impacts négatifs sur la biodiversité et l'environnement ;
3. le dépôt de déchets dans les sentiers ou aux abords de ceux-ci peut nuire à l'expérience - nature des autres visiteurs ;
4. je veux éviter que la faune se blesse ou s'intoxique avec mes déchets ;
5. je veux empêcher la détérioration de l'habitat des espèces animales et végétales ;
6. je veux conserver la qualité de l'eau et des sols ;
7. l'entrée est gratuite pour accéder au Boisé et qu'aucun budget n'est alloué à la récupération des déchets d'autrui ;
8. je suis fier du Boisé de la Pointe St-Gilles ;
9. je respecte les règles d'accès à ce milieu naturel protégé et les autres utilisateurs du Boisé.

**Soyons respectueux  
de cet environnement en disposant  
correctement de nos déchets**

En 2006 et 2007, le nettoyage du Boisé a occasionné des dépenses de 15 000 \$ et des centaines d'heures de bénévolat afin de collecter les déchets déposés par les activités humaines depuis 1937.



# Connaissez-vous l'activité de géocachette ?



La géocachette est une activité de plein air qui ressemble à une chasse aux trésors. Le but de cette activité est de découvrir des contenants dissimulés, appelés caches ou géocaches, à l'aide d'un récepteur GPS, qui est un instrument portatif de navigation supporté par des satellites.

Les adeptes de cette activité placent une cache dans un endroit en plein air et affichent les coordonnées géographiques (latitude et longitude) sur Internet. D'autres géocacheurs utilisent par la suite leur récepteur GPS pour repérer la cache après en avoir téléchargé les coordonnées et la description figurant sur Internet. Une fois que les participants ont découvert la cache, ils peuvent enregistrer leur trouvaille sur Internet.

Lorsque j'accède au Boisé pour la pratique de la géocachette :

1. je circule uniquement dans les sentiers et aux abords de ceux-ci pour accéder aux infrastructures accessibles au public ;
2. j'informe la direction du Boisé ([info@boisestgilles.com](mailto:info@boisestgilles.com)) avant d'y placer une géocache au Boisé afin de connaître les directives à ce sujet et d'en obtenir l'autorisation ;
3. je n'introduis aucun objet d'échange dans la cache, à moins d'être autorisé à le faire ;
4. je ne perturbe pas le sol, la végétation, la faune et je n'endommage pas les infrastructures ;
5. je respecte les autres conditions d'accès et de circulation.



**Rappel :** Des sentiers ont été fermés à la circulation car ces milieux perturbés sont en restauration pour retrouver leur état naturel. Des barrières et de la signalisation y interdisent l'accès.

## Nos amis sauvages



Plusieurs animaux ont élu domicile dans le Boisé. Souvenons-nous qu'ils sont sauvages, c'est pourquoi nous ne devons pas les suivre ni les approcher. Aussi, nous devons nous abstenir de donner de la nourriture à un animal sauvage car ceci peut être mauvais pour sa santé et peut nuire à sa capacité de se nourrir naturellement. Ultimement, ceci peut diminuer ses chances de survie. Finalement, comme le Boisé est une réserve naturelle mise en place pour conserver sa biodiversité, l'utilisation d'armes à feu ou tout autre type d'armes est interdit à l'intérieur des limites du Boisé.

## La circulation motorisée

### En toute saison

Seule la circulation motorisée à des fins d'aménagement et d'entretien des infrastructures est autorisée au Boisé.

### Hiver

Les motoneigistes sont autorisés sur la Grande Allée  
« à très basse vitesse ».



# ZICO d'importance mondiale pour la zone littorale du Bois 



La ZICO de Baie-Comeau a une consid ration mondiale en raison des effectifs d'esp ces d'oiseaux tels les Macreuses noires et   front blanc, le Harle hupp , la Mouette de Bonaparte et le Go land bourgmestre qui atteignent le seuil de 1 % de la population mondiale lors de leur passage   l'automne. Le site rev t une importance continentale pour les rassemblements de Garrots d'Islande en p riode d'hivernage et de Canards noirs en migration automnale.

Pour la population de l'est de l'Am rique du Nord de Garrots d'Islande, une esp ce en p ril et qui hiverne dans les eaux libres de glace de l'estuaire du Saint-Laurent (Robert et al., 2003), la zone constitue le premier site en importance. La population est estim e   3500 individus<sup>1</sup>, et depuis plus d'une dizaine d'ann es des rassemblements de plus de 400 individus y sont r guli rement observ s en hiver. Certaines ann es, pr s du tiers des individus de la population de l'Est peuvent m me hiverner dans la baie des Anglais (1020 individus observ s en 1999). L'esp ce y est pr sente de d cembre   la mi-avril<sup>1</sup>.

On retrouve  galement des colonies d'oiseaux marins nichant sur les rives de la baie Comeau. Les esp ces nicheuses sont, par ordre d croissant d'abondance, : le Go land   bec cercl , le Go land argent , le Go land marin et l'Eider   duvet. Cette derni re esp ce peut  tre pr sente en bon nombre au cours de l'automne, tout comme la Sterne pierregarin et la Mouette de Bonaparte<sup>2</sup>.

En plus du Garrot d'Islande, cinq esp ces en p ril ont  t  signal es en petits nombres dans le secteur. Il s'agit du Gr be esclavon, de l'Arlequin plongeur, du Faucon p lerin, du Pygargue   t te blanche et du Hibou des marais. Aucune de ces esp ces ne s'y reproduit.

La zone littorale du Bois  et la baie Comeau comptent parmi les meilleurs endroits pour observer les oiseaux dans la grande r gion de la Manicouagan.



1. (Robert et al., 2003)

2. (Cyr et al., 1992)

# Le programme ZICO



Une Zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO) est un site qui fournit des habitats terrestres ou aquatiques essentiels à une ou plusieurs espèces d'oiseaux pendant au moins une phase de leur cycle de vie.

Le programme ZICO est une initiative de conservation internationale chapeauté par BirdLife International. Ce programme vise à identifier, surveiller et conserver des sites essentiels pour les oiseaux et la biodiversité. À ce jour, c'est plus de 10 000 ZICO qui ont été identifiées, cartographiées et documentées dans 178 pays à travers le monde. Le programme ZICO a été lancé au Canada en 1996 par Nature Canada et Études d'oiseaux Canada. Au Québec, c'est Nature Québec qui est responsable de ce programme et qui assure les liens avec les partenaires locaux, provinciaux et nationaux. Il a pour mission de contribuer à la conservation des populations aviaires, de leurs habitats et de la biodiversité dans les ZICO du Québec, en collaboration avec les communautés locales. »

## Désignation

Un site est désigné ZICO s'il répond à l'un des critères suivants :

1. il abrite de façon régulière une espèce en péril à l'échelle canadienne ;
2. il accueille une espèce endémique ou ayant une aire de distribution réduite ;
3. il abrite une communauté aviaire représentative d'un biome ;
4. il constitue une aire de concentration abritant un nombre d'oiseaux représentant au moins 1% de la population nationale, continentale ou mondiale, que ce soit lors de la nidification, de la migration ou de l'hivernage.

Une centaine de sites ont été désignés ZICO au Québec. Ils figurent sur le site Internet du programme ZICO – ([www.naturequebec.qc.ca/zico](http://www.naturequebec.qc.ca/zico)). Cette désignation n'a aucun effet juridique, mais veut plutôt inciter les décideurs et les promoteurs à respecter la valeur patrimoniale du site.



Source : Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), 2005. ZICO de Baie-Comeau : une baie de nature et d'histoire. Plan de conservation. 59 p.

# Éco-Découvertes

## Quiz de St-Gilles



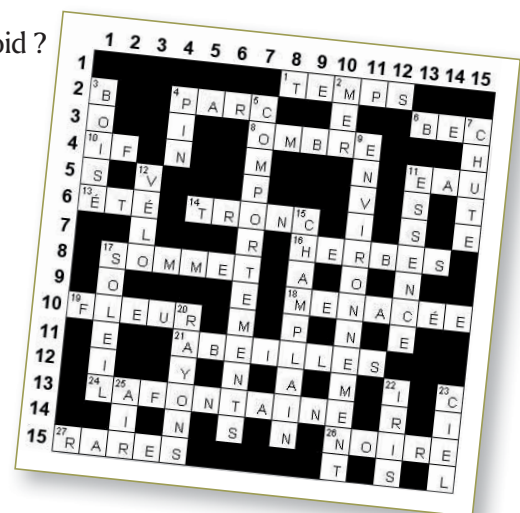
1. Comment s'appelle le procédé par lequel les arbres absorbent l'énergie du soleil et le gaz carbonique pour en faire de « la nourriture » ?
2. Quelle surface occupe les milieux humides dans la forêt boréale du Canada ?
3. Quelle est la plus vaste zone de végétation au Canada ?
4. Quels cours d'eau (2) peut-on apercevoir à différents endroits du Boisé ?
5. Quel est le domaine bioclimatique dans lequel se trouve le Boisé ?
6. Que veut dire l'acronyme ZICO ?
7. Comment appelle-t-on les détritiques laissés par la mer quand les marées baissent ?
8. Vrai ou faux : Les feux de forêt sont souvent causés par l'activité humaine ?
9. De quoi se nourrit le renard ?
10. Quel terme désigne l'ensemble des espèces animales présentes dans un espace déterminé ?
11. Quel terme désigne l'ensemble des espèces de plantes présentes dans un espace déterminé ?
12. Quelle plante présente dans le Boisé est l'emblème du Québec ?
13. Quelle partie d'un arbre se passe de la photosynthèse ?
14. Vrai ou faux : L'iris versicolore vit dans les milieux secs.
15. Quel insecte est particulièrement friand du nectar de l'iris versicolore ?
16. Vrai ou Faux : Le renard est un canidé.
17. Quel est le moyen de défense du renard contre le froid ?
18. Quel est le moyen de défense du porc-épic ?
19. Quel arbre est le symbole de la forêt boréale ?
20. Comment qualifie-t-on l'écorce de l'épinette noire ?



14. Faux
15. L'abeille
16. Vrai
17. Le poil s'épaissit en hiver.
18. Ses piquants
19. L'épinette noire
20. Écailleuse

7. Les laisses de mer
8. Vrai
9. D'animaux et de fruits
10. Faune
11. Flore
12. L'iris versicolore
13. Les racines

1. La photosynthèse
2. 30%
3. La forêt boréale
4. Le Fleuve St-Laurent et la Rivière Manicouagan.
5. La sapinière à bouleau blanc
6. Zone importante pour la conservation des oiseaux

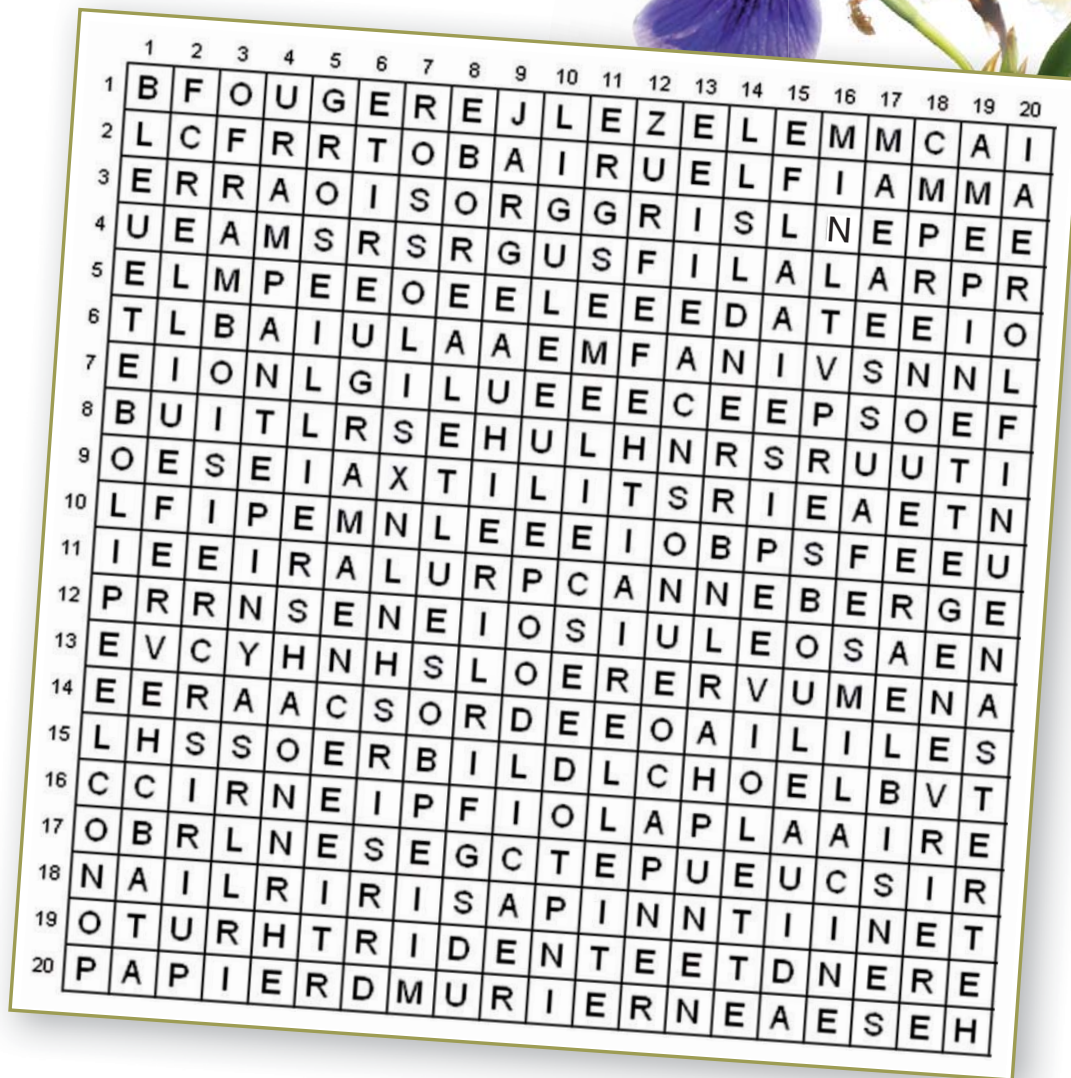




# Éco-Découvertes



## Mot mystère Flore du Boisé



- A**  
Airelle  
Amélanchier  
Arroche  
Aster  
Aulne
- B**  
Bisannuelle  
Bleuet  
Boréale  
Bouleau
- C**  
Canada  
Canneberge

- Cap  
Chèvrefeuille  
Chrysanthème
- D**  
Discolore
- E**  
Épilobe  
Épinette  
Épis
- F**  
Fausse  
Fleur  
Fougère  
Framboisier

- G**  
Genévrier  
Gris  
Groseillier
- H**  
Hêtre  
Hispide
- I**  
Ida  
Ifs  
Impatiente  
Iris

- J**  
Jargeau
- H**  
Ligule
- M**  
Marguerite  
Mélèze  
Millefeuille  
Mûrier
- N**  
Nénuphar  
Nue

- O**  
Onocée  
Ors
- P**  
Papier  
Pin  
Pissenlit  
Prés
- R**  
Rampante  
Renouée  
Rigide  
Rossolis

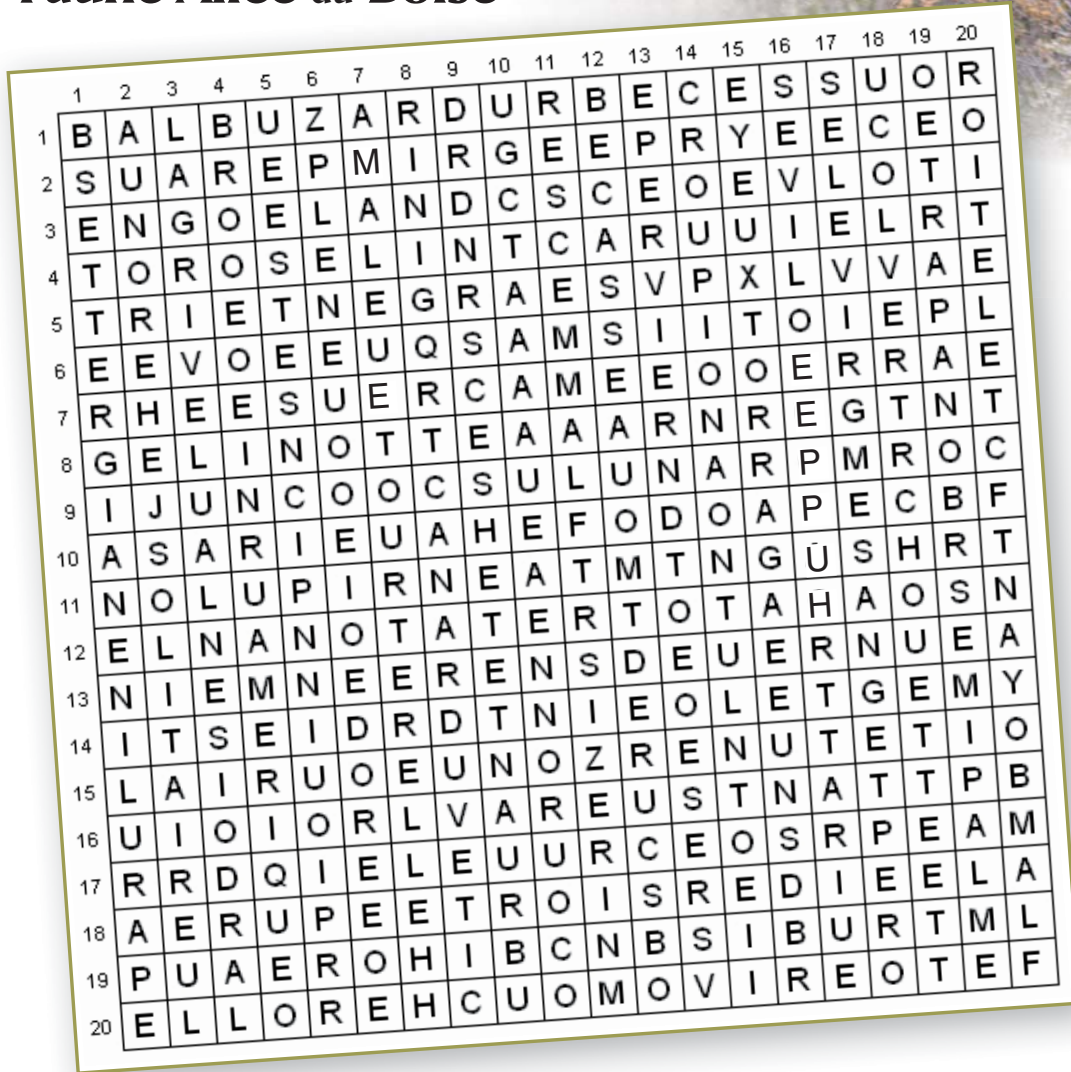
- S**  
Sapin  
Sensible  
Smilacine  
Sorbier
- T**  
Trèfle  
Tridentée
- U**  
Uniflore
- V**  
Versicolore  
Violette

Solution : Carex blanchâtre

# Éco-Découvertes



## Mot mystère Faune Ailée du Boisé



### A

Aigrettes  
Amérique  
Ardoisé  
Argenté

### b

Balbusard  
Bécasseau  
Bec  
Bihoreau  
Bonaparte  
Bruant

### C

Calotte

Canard

Chardonneret  
Chouette  
Colvert  
Cormoran  
Couronne  
Croupion

### D

Dorée  
Dos  
Durbec  
Duvet

### E

Eider  
Épaulettes

Épervier

Est

### F

Flamboyant  
Flammé  
Front

### G

Garrot  
Gélinotte  
Goéland  
Grand  
Grimperau  
Grive  
Grivelé

### H

Héron  
Huppée

### I

Islande

### J

Jaune  
Junco

### M

Macreuse  
Masquée  
Mésange  
Moucherolle  
Mouette

### O

Obscure  
Oie  
Olive

### P

Paruline  
Pic  
Pioui

### R

Roitelet  
Rousse  
Roselin  
Rubis

### S

Semi-palmé  
Sizerin  
Solitaire

### T

Tête  
Tourterelle  
Triste

### V

Viréo

### Y

Yeux

Solution : Couronne

# Éco-Découvertes

## Le Croisé du Boisé



### Horizontal

- 1- Synonyme de température.
- 2- On confond souvent boisé avec...
  - La bouche de l'oiseau.
- 3- On va dans les gloriottes pour en avoir un peu
- 4- Arbre de la même famille que le pin.
  - L'étang des Mandres en est plein
- 6- La belle saison pour aller au Boisé – Soutient les arbres.
- 7- Il y en a des mauvaises, et d'autres qu'on transforme en thé.
- 8- Point culminant d'un relief
- 9- Le phoque commun est une espèce...
- 10- Marguerite, pissenlit, rose...
- 11- Petits insectes jaunes et noirs
- 13- Auteur des Fables qui parsèment le Boisé.
- 14- Le sentier de la forêt...
- 15- Certaines espèces dans le Boisé le sont (pl.).

### Vertical

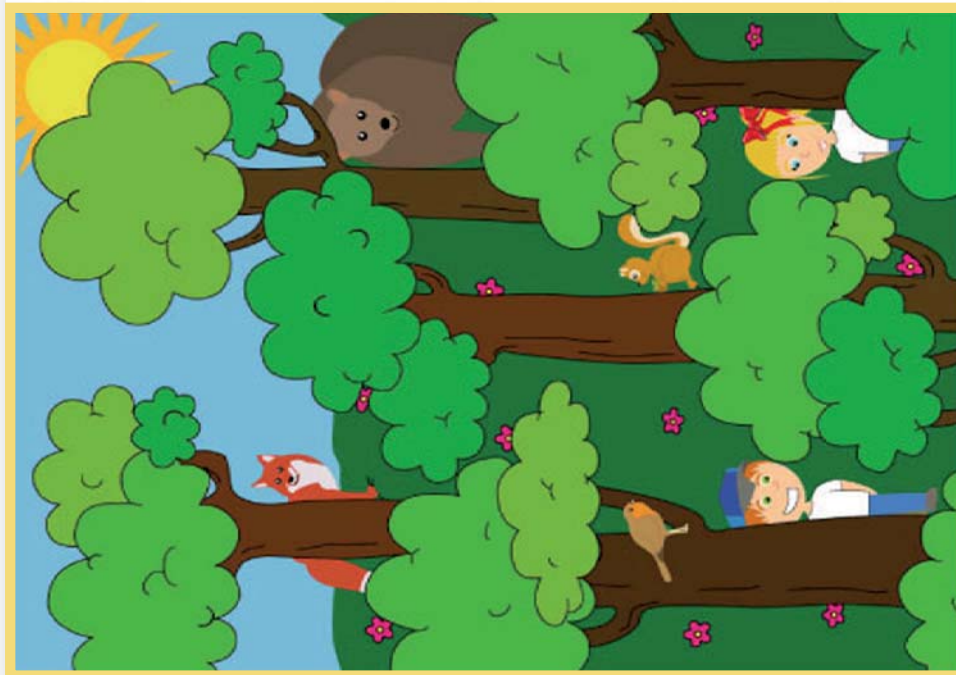
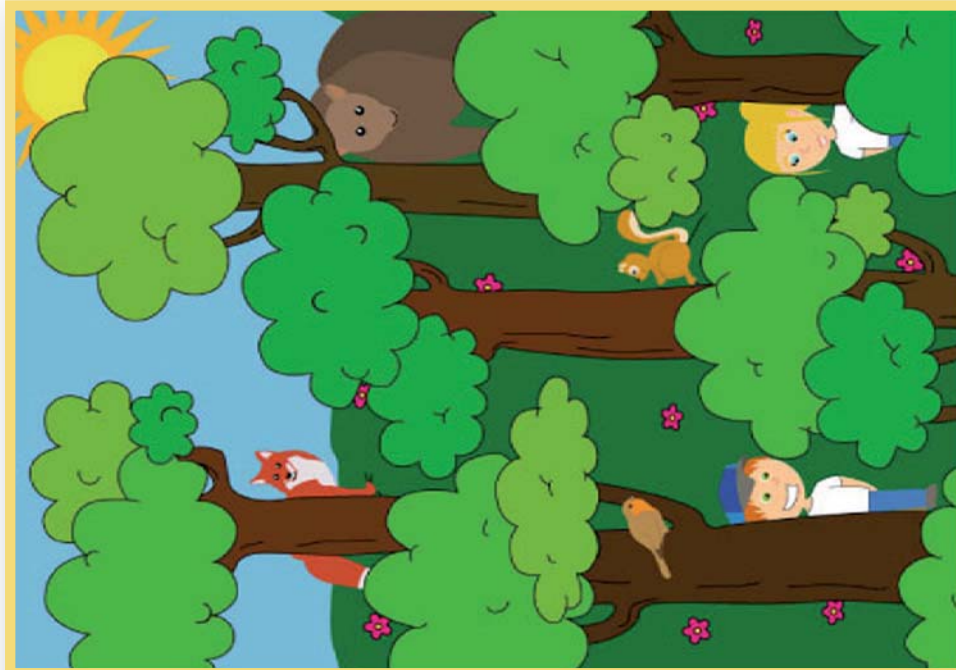
- 1- ... de la Pointe St-Gilles
- 2- Il nous réchauffe lors des belles journées d'été.
- 3- Les sentiers ne lui sont pas tous accessibles.
  - Aller au Boisé est un bon moyen d'en prendre.
- 4- Arbre de la même famille que le sapin.
- 5- Ceux du soleil nous réchauffent.
- 7- C'est des nôtres que dépend l'avenir du Boisé.
- 9- Nom de la plage que l'on peut atteindre par le Boisé.
- 10- On confond souvent le fleuve St-Laurent avec...
- 11- Tout ce qui nous entoure.
- 13- Nom donné aux différentes espèces d'arbres.
  - Fleur emblème du Québec
- 15- Écoulement d'eau –Au dessus de nos têtes.

Voir réponse page 21

# Éco-Découvertes

## Les 7 Erreurs du Boisé

Peux-tu repérer les 7 différences entre les deux dessins ?



Réponses : Une fleur est manquante, le feuillage de l'arbre en haut à gauche est différent, la fillette n'a plus sa bouche, l'ours n'a plus son nez, l'écureuil n'a plus de souris, le garçon n'a plus de sourcils, l'oiseau n'a plus de pattes

# Remerciements

## Comité de rédaction

Steeve Morasse, Guylaine Levesque, Amélie Turcot, Marie-Lou Deschêne, Valérie Vaillancourt.

## Collaborateurs

Jérôme Rioux, Mirielle Murray, Geneviève Pomerleau, Sébastien Caron, Derek Lynch, Jacques Lafond, Pierre Thellend, David Dallain.

## Photographies

Page couverture : Pierre-Olivier Lebrun-Labillois et Hélène Grenier (oiseau et fleur au bas de la page)

Page endos : Jacques Lafond

Hélène Grenier : page 4 (cocotte), page 7 (bas), page 9 (bas), page 11 (haut), page 15 (grenouille et oiseau), page 17 (fleur), les pages 1, 3, 18, 21, 22, 24 et 26 ;

Jacques Lafond : page 4 (milieu marin), page 5 (bas), page 6 (fougère), page 7 (gloriette), page 23 ;

Derek Lynch : page 2 (haut), page 4 (haut à gauche) page 6, page 20 (haut) ;

Éloi Tremblay : page 8 et page 19 (haut) ;

Jean-Marc Arsenaault : page 4 (milieu forestier et fleuve en haut), page 15 (étang) ;

Patrice Harvey : page 16 (haut) ;

Pierre-Olivier Lebrun-Labillois : page 17 (haut), page 21 (écureuil) ;

Yves Leduc : page 19 (garrot) ;

Michel Desrosiers : page 4 (milieu lacustre) ;

Josée Althot : page 4 (glace) ;

Marie-Lou Deschênes : page 10 (pictogrammes), page 12 ;

Roger Beaupré : page 4 (soleil).

## Cartographie

Guylaine Levesque : pages 2, 13-14, 15.

## Tableaux Claire Gendron

Collection : douze tableaux pour rêver du Boisé

## Diffusion

Le guide est disponible sur le site Internet du Boisé [www.boisestgilles.com](http://www.boisestgilles.com)

Les partenaires

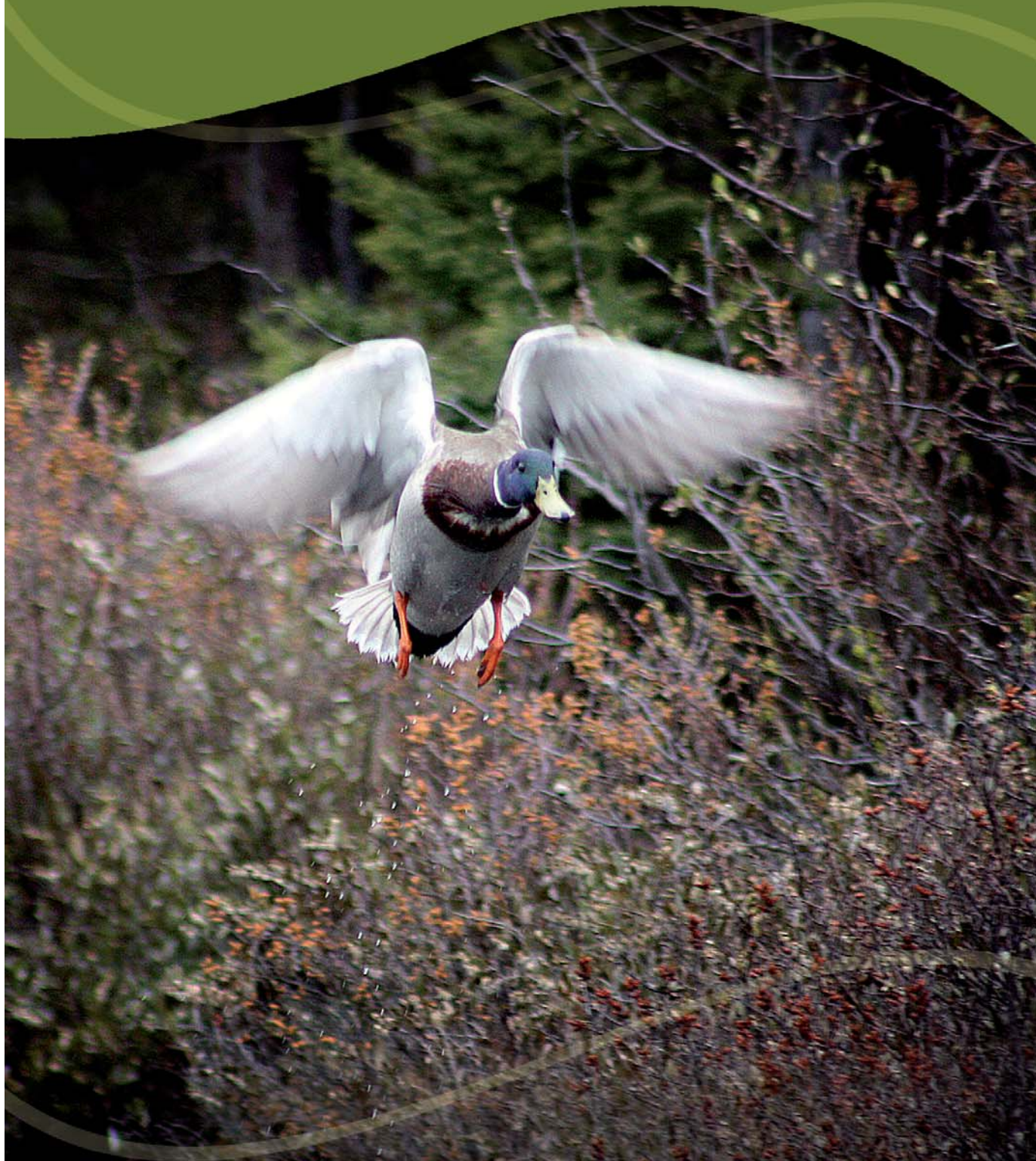


La Conférence régionale des élus de la Côte-Nord, grâce au Fonds de développement régional, a contribué financièrement à la réalisation de ce guide.



La forme masculine utilisée dans le guide des bonnes pratiques désigne autant les femmes que les hommes.

Imprimé mai 2010



Les amis du Boisé de la Pointe St-Gilles  
70 Michel-Hémon  
Baie-Comeau G4Z 2A5  
Courriel : [info@boisestgilles.com](mailto:info@boisestgilles.com)  
Site Internet : [www.boisestgilles.com](http://www.boisestgilles.com)



